



Fédération Française de Tir Libre

Représentant en France de l'International Field Archery Association



Compte rendu de la réunion extraordinaire du Bureau FFTL.

Cette réunion s'est déroulée le samedi 31 janvier 2015 à la Mairie de Confolens.

Etaient présents : **Philippe GRANET** Président par intérim, Vice-Président
 Christian NAVA Trésorier
 Gilbert DUBRET Secrétaire

La séance s'ouvre dès l'ouverture des portes de la Mairie, il est **13h 55**.

- 1) Le bureau attend **Jean-Philippe Cartier**, convoqué en conseil de discipline, jusqu'à la fin de la réunion. Attente en vain, il ne s'est pas présenté.
- 2) Après discussions, le Bureau se met d'accord pour simplement entériner la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre à Pelvezey et le résultat du vote.

C'est-à-dire radiation de Jean Philippe Cartier par 106 voix pour et 12 abstentions.
--
- 3) Il est décidé que l'archère **Saskia Brouwer**, parlant couramment l'anglais, l'allemand, le néerlandais et le français, sera déléguée à toutes les tâches d'interprétariat selon nécessité.
- 4) Il est décidé que l'archer **Jacques Privat** est responsable de la mise à jour et de la diffusion du « **Guide de Gestion** » et de ses mises à jour.
- 5) Il est décidé d'établir un règlement pour le Concours National en salle sur la base du tir indoor IFAA, du Flint Indoor, d'Animal papier ou 3D.
- 6) Plusieurs clubs ont proposé leur candidature pour l'organisation de cette rencontre s'il s'avère une possibilité de mise en place, pour l'hiver 2015-2016.
- 7) Étude doit être faite pour la mise en place d'un **Challenge JF Daireaux**, de préférence lors du Parcours France et ce, si possible dès 2015.
- 8) Le Parcours France est bien confirmé à **Saint Renan le dernier week-end d'Août. (29-30.08)**

Tous les courriers sont à adresser au secrétaire :

Président : Démissionnaire Intérim assuré par notre Vice-président	Vice-Président : Philippe GRANET 4 rue du Moulin 16500 CONFOLENS Tel : 06 22 18 19 14 p.granet@fftl.com	Secrétaire : Gilbert DUBRET La Cour Bonnet 61160 Neauphe sur Dive tél : 01 47 67 08 98 g.dubret@fftl.com	Trésorier : Christian Nava : 97 Chemin de la Boétie 33290 Le PIAN MEDOC tél. : 05 57 88 06 34 ch_nava@fftl.com	 La FFTL est adhérente à l'IFAA
---	--	---	--	---



- 9) Discussion est lancée sur l'élection pour le poste de Président en remplacement de **Gilbert Weck**, démissionnaire.
Les élections ordinaires pour renouveler le bureau doivent se dérouler à partir du mois d'août 2016.

Il existe deux choix possibles :

- 1 - Conserver la configuration actuelle, soit le Vice-Président assure la présidence jusqu'aux élections en 2016.
- 2 - Organiser une élection partielle pour un mandat d'un an seulement.

Il est décidé de faire un vote par correspondance sur le sujet pour obtenir l'avis du Comité Législatif. Ce vote sera organisé par le secrétaire

- 10) Discussions sur les prochaines rencontres internationales :

- ➔ WIAC 2015 du 18 au 21 mars, Parnü, Estonie (2415 km)
- ➔ EFAC 2015 du 3 au 7 août, Kil, Suède (1766km)
- ➔ WBHC 2015 du 22 au 29 août Gödöllő Hongrie (1537km)
- ➔ WFAC 2016 se déroulera en Australie 26 septembre 2016
- ➔ EIAC 2016 se déroulera en Italie 4 novembre 2016

- 11) 15h15, Jean Philippe Cartier toujours non présent, le bureau assimile cela à un refus de se soumettre au règlement et coutumes de l'Archerie Renouveau et la FFTL.

A **15 heures 20**, cette réunion extraordinaire du bureau de la FFTL est clôturée, sans trop s'attarder, Christian ayant 200 km pour rentrer chez lui et 410 pour Gilbert.

Pour faire valoir ce que de droit.

Philippe Granet

Christian Nava

Gilbert Dubret

Tous les courriers sont à adresser au secrétaire :

Président : Démissionnaire Intérim assuré par notre Vice-président	Vice-Président : Philippe GRANET 4 rue du Moulin 16500 CONFOLENS Tel : 06 22 18 19 14 p.granet@fftl.com	Secrétaire : Gilbert DUBRET La Cour Bonnet 61160 Neauphe sur Dive tél : 02 33 47 07 93 g.dubret@fftl.com	Trésorier : Christian Nava : 97 Chemin de la Boétie 33290 Le PIAN MEDOC tél. : 05 57 88 06 34 ch_nava@fftl.com	 La FFTL est adhérente à l'IFAA
---	--	---	--	--